



Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire de DOLAVELO

15 février 2024 – 20h – Salle Malet

Début 20h06

Le Président Thomas Gaillard rappelle qu'un quorum de 30 % des membres à jour de cotisation est désormais nécessaire pour la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire. Après décompte, avec 49 personnes présentes ou représentées, il est respecté. La liste sera archivée avec le présent procès verbal.

La powerpoint de présentation de l'assemblée générale est disponible à la demande.

Invités présents:

Isabelle Delaine, conseillère municipale déléguée chargée des déplacements doux et du Comité Consultatif de Circulation

Jean-Michel Rebillard, conseiller municipal délégué chargé de l'accessibilité, des affaires foncières et immobilières

Invités excusés:

Jean-Baptiste Gagnoux, maire de Dole et conseiller départemental du Jura

Jean-Pascal Fichère, président du conseil d'agglomération du Grand Dole

Franck David, Président association club des ambassadeurs du tourisme dolois et conseiller départemental du Jura

Jacques Péchinot, membre du bureau délégué en charge de la vie associative, de l'attractivité du territoire et du tourisme au conseil d'agglomération du Grand Dole

Jean-Pierre Cuinet, conseiller municipal délégué chargé de la vie associative

Stéphane Triboulet, Directeur Dole Tourisme

1. Validation du procès verbal de la précédente AG

Le secrétariat n'a pas été assuré. Un rapport succinct a été produit par le conseil d'administration. Le PV est lu à l'assistance (**Annexe 1**). Aucune remarque n'est formulée.

| |
|---|
| Vote du compte-rendu de l'AGO de 2023 0 contre – 3 abstentions |
|---|

2. Rapport moral

Le Président lit le rapport moral. Aucune remarque n'est formulée sur celui-ci (**Annexe 2**).

| |
|--|
| Vote du rapport moral : contre 0 – abstention 0 |
|--|

3. Rapport d'activité

Le rapport d'activité commence par la présentation de Bernard Hostein des ateliers vélos: 13 se sont déroulés au local et 4 en extérieur (MJC, Festipol, Boucle Insolite et Bourse aux vélos). En moyenne, il y a eu entre 0 à 10 vélos par atelier.

Les réparations les plus communes portent sur : le gonflage de pneus, le réglage des freins, le réglage du ou des dérailleur(s), la lubrification de chaîne, le réglage de la hauteur de selle ou du guidon, le remplacement des pneus ou des chambres à air, des réparations de crevaisons ou encore le marquage vélo par le procédé RECOBIKE.

Ces ateliers sont prévus d'avril à octobre, au local des arquebusiers le premier mercredi et le quatrième samedi.

Pour 2024, le marquage se fera sur rendez-vous dans un créneau donné au début des ateliers. Le tarif est fixé à 22 € (marquage soudure chimique pour les adhérents. En commerce, ils sont à 30 €. Le marquage par étiquette est à 10 € pour les non-adhérents et 8 € pour les adhérents.

Durant l'année, l'association s'est déplacée:

- A la MJC, lors d'un atelier Plan A, le 13 mai 2023 pour une après-midi autour du vélo
- A Goux, au Festipol, le 8 juillet 2023
- Au forum des Associations les 2 et 3 septembre 2023
- A la boucle Insolite à Tavaux le 17 septembre 2023
- Une opération "Flash pas ton vélo" s'est tenue le 22 septembre 2023 lors de la semaine de la mobilité. Le concept du radar permet de faire réagir et de communiquer autour de la signalisation vélo. Le radar sera consolidé et l'opération sera refaite.
- Une balade vélo le 8 octobre 2023 jusqu'au marché de Dampierre
- A la bourse aux vélos le 28 octobre 2023
- A la fresque de la mobilité organisé en partenariat avec l'Atelier Plan A de la MJC de Dole, le 18 novembre 2023

Trois séances de vélo-école ont également été réalisées en 2023.

Une nouveauté de 2023 est la mise en place de groupes de travail.

1) Grand Dole / Dole

Lancé en juin, il nous est paru important de constituer un groupe pour réfléchir aux liaisons entre les communes du Grand Dole et la ville centre.

Loïc Audy, adhérent, présente ce groupe et la façon de procéder. Une liste des points de difficultés est établie et est évolutive. Le but est de générer des fiches de propositions pour les soumettre aux élus. Il montre des exemples de fiches déjà réalisées par lui-même (Sampans-Monnières) et Jacky Alejandro, adhérent, (giratoire d'Authume).

Remarque :

1. Une réflexion est menée sur le Grand Dole autour de la mobilité. Dolavélo sera consulté.
2. Ce groupe est composé de non membre du CA, c'est lors d'un CA ouvert que l'idée a germé.

2) Vélo-cargo

Présentation lors du rapport d'orientation.

3) Place Grévy

Thierry Delacroix, administrateur, rappelle qu'une demande de rendez-vous a été faite auprès du Maire afin d'évoquer, entre autres, les problématiques de circulation cyclistes autour de la place Grévy.

Des documents ont été demandés à la ville concernant le plan vélo, les zones de rencontre et les zones 30, pour l'instant sans retour.

Le Président rappelle que l'association prône le passage de la ville à 30 km/h hormis les axes structurant à 50 mais muni d'aménagements sécurisés et continus et l'hyper-centre en zone de partage.

4) Adhésions

Le système d'adhésion serait à revoir afin de pouvoir connaître un peu mieux nos adhérents (âge, pourquoi adhèrent-ils à l'association...). Une carte a été créée en 2023. Elle a été distribuée avec le guide du cycliste urbain et le flyer fait par l'association.

Grâce à une adhérente Phanie Bouvret, de nouvelles cartes sont en cours de réalisation et seront distribuées prochainement. Sur chaque carte, 6 années sont au dos. Le renouvellement nécessitera plus que le tampon adéquate.

5) Tableau de suivi des problématiques

Antoine Cordier, adhérent, présente ce point. Les problématiques rencontrées sont répertoriées selon plusieurs items: entretien, stationnement, aménagement...

Les données sont recensées en ligne sur un framacalc qui permet de travailler à plusieurs dessus. On peut trouver: le lieu, les problèmes rencontrés, les personnes qui donnent l'alerte, la date, la demande ou la proposition de l'adhérent et le suivi des démarches.

Il faudrait étoffer le groupe constitué par Antoine et le Président car le suivi est lourd.

Le protocole est rappelé: les alertes formulées par les usagers de la bicyclettes sont intégrées au tableau. Ils peuvent utiliser le point PUB (Parole aux usagers de la bicyclette) pour relayer leurs demandes à tous. Des solutions sont étudiées puis proposées aux collectivités concernées lors de diverses rencontres ou autres échanges.

Il est rappelé la tenue d'un comité de circulation où l'association est présente par la voix de Thierry quand le Président n'est pas disponible et également le numéro mis en place par la mairie pour signaler des problématiques d'entretien de voie par exemple.

6) Statuts et règlement intérieur

Le travail de ce groupe pourrait être terminé mais il va se poursuivre afin de respecter la philosophie des statuts et du règlement intérieur qui ont été produite. Pour des questions sensibles, le groupe sera consulté.

7) Guide VAE

Daniel Méry, adhérent, présente la problématique qui lui est arrivé. Quand il a acheté son VAE, il fut mal conseillé. Les différents documents trouvés par ci par là ne lui convenait pas alors il s'est demandé pourquoi il n'écrirait pas un manuel afin de répondre à des questions importantes.

C'est ainsi que l'idée a germé suite à la présentation en conseil d'administration. Pourquoi ne pas faire un guide participatif où chaque adhérent pourrait apporter son expérience?

Un appel va être lancé auprès des adhérents pour aider au remplissage de ce guide qui pourra ensuite être proposé en diffusion plus large.

En terme de communication, il est rappelé que l'association possède un site Internet, une page Facebook (alimenté par une adhérente et le président) et une lettre mensuelle.

Un adhérent demande pourquoi, l'affiche de Dolàvélo a été glissée au moment des ateliers vélos. Le Président lui répond que les organisateurs du festival ont contacté l'association pour faire un partenariat de communication sur cet événement. Le premier atelier du mois d'août se déroulait juste avant ce festival. Les cyclistes du territoire étaient alors invités à venir à celui-ci avant de se rendre au No Logo à vélo. Il n'y a pas pour autant eu de pic de fréquentation lors de cet atelier.

Vote du rapport d'activité
0 contre – 0 abstention.

Parole est donnée à Isabelle Delaine afin de faire le point sur les évolutions apportées par la ville par rapport au déplacement cycliste.

Elle rappelle la poursuite du plan vélo et de traçage de chaucidoux. Elle ajoute que, désormais, 3 locaux sécurisés sont disponibles en centre-ville de Dole, ce qui représente 24 places vélos possibles pour les résidents du centre-ville: 1 avenue de Lahr, 1 à droite du marché couvert et 1 au parking Jean-de-Vienne. Un abri pourrait être envisagé au parking des Terreaux.

Elle en profite pour remettre des documents demandés depuis des mois au Président en précisant que les demandes devraient être formulées auprès de Madame Karine Métivier, directrice du cabinet du Maire.

La rue de Northwich sera en zone de rencontre. Le Président rajoute qu'elle sera donc à contre-sens vélo autorisé, ce qui est un minimum pour l'association.

Elle rappelle que les aménagements les plus simples ont été faits et qu'il faut maintenant s'attaquer à des itinéraires plus "complexes". "Il ne faut pas privilégier le vélo, mais aussi les autres usagers: voitures et piétons! Les incivilités routières sont rares."

Des études auprès du cabinet ABCD ont été demandées afin de trouver des solutions à ces itinéraires complexes. Dolàvélo est consulté dans le cadre du groupe de travail sur ces itinéraires ou à l'occasion des comités de circulation.

Elle souligne le label obtenu de ville à vélo (3 vélos tour de France). Il est rappelé que ce label concerne surtout le tourisme. Aujourd'hui, il est compliqué de circuler au quotidien sur la commune.

Elle remercie l'association d'être présente et engagée lors de ces réunions et de divers événements. Elle souligne l'importance de s'appuyer sur des usagers observateurs.

Thierry Delacroix souligne l'importance prise par la voiture. Pour lui, il n'est pas possible d'envisager un plan vélo digne de ce nom sans faire des aménagements qui se feront au détriment de la place prise par les voitures. Son leitmotiv est "Les piétons sur le trottoir, les vélos sur la route et les voitures au garage".

Antoine Cordier souligne qu'actuellement le plus compliqué n'est pas de croiser un bus car chacun reste respectueux de l'autre. En revanche, les automobilistes ont tendance à forcer le passage.

L'un des itinéraires "complexes" concerne la rue des messageries. Cette rue dessert tout le nord de Dole. Il serait plus qu'intéressant pour l'association que cette rue soit aménagée. Un point situé en bas de la rue est sensible (passage étroit). Le Président estime que la priorité aux vélos descendants proposée par le cabinet d'étude est intéressante.

Il est souligné une vraie méconnaissance des signalisations vélos par le tout à chacun: les doubles-chevrons sur les ronds-points sont bien visibles mais non connus des automobilistes. Idem sur les Chaucidoux.

Depart de 2 voix, le quorum est encore valable.

4. Rapport financier

Bernard HOSTEIN, trésorier, présente le rapport financier. L'association finit 2023 avec un excédent de 653,98 €. Cela porte les réserves de l'association à 8656,02 € (**Annexe 3**).

Thomas GAILLARD rajoute le travail effectué cette année sur l'intégration de l'apport non négligeable du bénévolat dans cette association ainsi que la mise à disposition du local et les dons en nature. Il est de plus en plus demandé de mettre ces investissements. Pour l'instant le coût horaire est pris à 10€/h et le nombre d'heures estimé est sous-évalué.

Petite précision, les frais bancaires 2023 ont été remboursés en fin 2023 et ils le seront également pour toute l'année 2024.

| |
|--|
| Vote du rapport financier 0 contre – 0 abstention |
|--|

5. Résolutions soumises par les membres une semaine avant l'AG, dans la limite de l'objet et de la philosophie de DOLAVELO.

Cette possibilité fut introduite dans les statuts lors de l'AGE de 19h00 ce jour. Aucune résolution n'a été reçue au soir de l'AG malgré l'appel qui a été réalisé en janvier.

6. Rapport d'orientation et budget

Le Président lit le rapport d'orientation et présente le budget 2024 (**Annexe 4**).

Il a souhaité soumettre de manière séparée l'acquisition d'un vélo-cargo par l'association afin de l'utiliser pour ses propres activités et le proposer à la location courte-durée pour ses adhérents.

En lien avec son rapport d'orientation, le Président met en valeur, la vélo-école, l'assistance informatique et l'achat du vélo-cargo. Un prêt auprès d'une CIGALES Microméga est en cours de négociation et un financement participatif va être lancé.

Un adhérent fait remarquer que, dans les grandes villes, les équipements rendent le vélo très concurrentiel sur la voiture.

Le Président remercie les deux adhérents Mathias et Frédéric qui l'aident sur ce projet ainsi que Bernard Hostein, le trésorier.

Isabelle Delaine demande si les subventions ont été demandées à plusieurs collectivités. Le Président répond qu'en effet, cela a été fait ou sera fait. Elle souligne qu'il serait bien de customiser le vélo. Cela va être envisagé.

| |
|---------------------------------------|
| Vote vélo-cargo pour à l'unanimité |
|---------------------------------------|

| |
|--|
| Vote du budget du rapport d'orientation contre 0 – abstention 1 |
|--|

Un adhérent suggère de faire une action sur les SAS à vélo. L'idée doit germer pour proposer une action ludique et sécurisée.

7. Vote des cotisations

Le conseil d'administration fait la proposition suivante en euros ou Pives (monnaie locale complémentaire).

| | |
|---|----------------|
| Adultes (>16 ans) | 10 |
| Tarif réduit (carte avantage jeune, étudiant et demandeur d'emploi) | -50 % (donc 5) |
| Couple | 14 |
| Enfant (<16 ans) | 1 |
| Personnes morales | Minimum 50 |

Une remarque est formulée par une adhérente sur la cherté de la vie pour les personnes célibataires et trouve qu'il serait judicieux d'augmenter un peu le tarif couple. Il est décidé de proposer un tarif à 15 € ou Pives pour les couples.

Vote cotisations
contre 0 – abstention 0

8. Élection au conseil d'administration

Il est rappelé que le mandat d'administrateur est pour 3 années. Les mandats de Thierry DELACROIX, Bernard HOSTEIN et François LESTRADET arrivent à échéance lors de cette assemblée générale.

Une candidature a été reçue de la part d'Antoine CORDIER. Aucune autre candidature ne se fait connaître.

Chaque candidat prend la parole pour se présenter brièvement. Le président exprime sa satisfaction de travailler avec chacun d'entre eux.

Le vote s'effectue à bulletin secret dans un casque de vélo

Antoine CORDIER: 45 voix / 47 votants
Thierry DELACROIX: 47 voix / 47 votants
Bernard HOSTEIN: 47 voix / 47 votants
François LESTRADET: 47 voix / 47 votants
Les quatre candidats sont élus au conseil d'administration pour 3 ans.

Clôture de séance à 22h20

David MERMET
Secrétaire de Dolàvélo

Thomas GAILLARD
Président de Dolàvélo

ANNEXES

ANNEXE 1: procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mars 2023

ANNEXE 2: rapport moral

ANNEXE 3: rapport financier

ANNEXE 4: rapport d'orientation et budget 2024



ANNEXE 1

Procès-verbal

Assemblée Générale 2022 de DOLAVELO

24 mars 2023 – salle Edgar Faure

Le secrétariat de séance n'a pas été assuré lors de cette assemblée générale par la précédente équipe. Le procès-verbal ci-dessous reste très succinct.

Le Président Jacques Meunier présente son rapport moral et le rapport d'activité. L'association compte 164 adhérents en 2022 et est fière de pouvoir présenter la plaquette réalisée durant l'année sur les nouvelles signalisations présentes à Dole. L'assemblée en profite pour évoquer les chaucidous, les sas vélos aux feux, les tournes à droite, les double-chevrons aux ronds points... Malgré que ces modifications soient issues du code de la route, de nombreux utilisateurs de la route les ignorent. L'interdiction faite rue de Besançon de permettre le contre-sens cyclable est de nouveau discutée en assemblée générale. L'association rappelle son opposition à cette interdiction. Ces rapports sont validés à la majorité des personnes présentes ou représentées.

Le Trésorier présente le rapport financier. Suite au challenge organisé au sein de l'entreprise Ineos/Inovyn, un chèque de 3500 € a été remis à l'association, ce qui permet de donner une aide très appréciée par l'association afin de pouvoir investir dans du matériel utile pour les actions de sensibilisations proposées et notamment à destination des jeunes. Ce dont permet de réaliser un excédent en 2022 d'environ 3440 €.

Pour 2023, un budget équilibré à 3300 € est alors présenté.

Le rapport financier et le budget sont validés à la majorité des personnes présentes ou représentées.

L'assemblée passe alors à l'élection de membres du conseil d'administration. Jacques Meunier annonce sa démission du conseil d'administration de l'association.

Arrivée à la fin de son mandat, Nathalie Jaillet se représente pour continuer au sein du CA.

Antoine Cordier, Joël Grandmougin et David Mermet présentent leurs candidatures.

Nathalie Jaillet, Joël Grandmougin et David Mermet obtiennent la majorité des membres présents ou représentés. Ils rejoignent le conseil d'administration de l'association. Le prochain conseil est prévu le 03 avril 2023.

Antoine Cordier, quant à lui, n'est pas élu.

L'assemblée se poursuit sur des questions diverses où il est question notamment des incidents liés aux incivilités des automobilistes qui se conduisent comme si la ville était organisée autour d'eux. Les autres usagers devraient s'effacer devant eux...



ANNEXE 2
DOLAVELO
Assemblée Générale Ordinaire
Rapport moral
15 février 2024 – 20h00
Salle des Commards

Chers adhérents, chers partenaires,

Une année vient de s'écouler depuis la dernière assemblée générale. Je me présente devant vous pour la première fois en tant que président de l'association suite à mon élection lors du conseil d'administration du 03 avril 2023.

Depuis cette date, je n'ai eu de cesse de faire participer adhérents et administrateurs à la prise de décision, à la réflexion et aux actions que nous proposons. Etre un peu un chef d'orchestre de ce qui se passe n'est pas de tout repos! Je ne pouvais concevoir une association comme DolàVELO sans la participation active de tous. Les administrateurs sont consultés fréquemment sur différents sujets. Ils ont désormais accès à l'adresse mail générique de l'association, un espace collaboratif sur Omnispace a été créé et les archives ont été classées. Les conseils d'administration sont programmés de manière régulière afin de pouvoir anticiper dans l'agenda de chacun. Ils sont prévus les 1^{er} lundis des mois pairs à 20h et sont ouverts à tous les adhérents à jour de cotisation. Un point spécifique est prévu à l'attention des adhérents "Parole aux Usagers de la Bicyclette PUB". Il permet à chacun de parler des difficultés rencontrées au quotidien. La conjugaison de l'expérience des adhérents et de celle des administrateurs permet d'avoir des échanges constructifs et nous permet de proposer des choses ensemble.

Les administrateurs participent activement à la vie de cette association par l'organisation, la planification, la représentation dans diverses assemblées, leur présence lors des événements que nous proposons... Je tiens à remercier les administrateurs qui m'accompagnent ainsi que les adhérents investis lors de nos activités.

J'exprime, également, ici une certaine satisfaction d'avoir pu constituer des groupes d'actions sur différents sujets: réforme des statuts et règlement intérieur, déplacement Grand Dole/Dole, Place Grévy, sur le projet de vélo-Cargo ou encore sur les adhésions. Ces groupes, constitués de gens de bonnes volontés, permettent de gagner en expertise sur les sujets traités afin de les défendre de manière plus éclairée. Chacun des groupes aura l'occasion d'intervenir au moment du rapport d'activité. Je les remercie vivement pour le travail accompli qui nous est d'une grande utilité.

Parlant d'activités, nous avons encore eu une belle année riche en événements. Mais, je souhaitais, par ce rapport faire le focus sur notre volonté d'intervention vers l'extérieur. Notre présence à la MJC, à Goux ou à l'occasion de la bourse aux vélos nous permet de découvrir d'autres acteurs du territoire et de tisser des liens entre associations. Nous sommes également intervenus au centre-ville pour une opération "Flashe pas ton vélo!" et nous avons fait une balade dominicale jusqu'au marché de Dampierre.

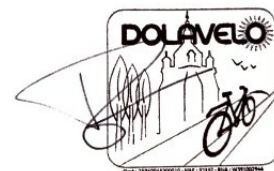
Une autre sortie a été faite à l'occasion du forum des associations à Dolexpo. J'en parle car cela me permet de remercier la municipalité pour cet événement, le prêt de la salle ce soir, pour le local dont nous avons revu la convention en 2023 (un local désormais bien rangé et fonctionnel) mais également pour l'intégration dans différentes réunions de réflexion autour de la mobilité. Pour autant, notre association, adhérente à la FUB (fédération des usagers de la bicyclette regroupant

513 associations en France), reste vigilante sur les aménagements prévus pour le vélo sur notre territoire et sera toujours présente pour défendre le déplacement cycliste au quotidien comme nous le sommes actuellement sur la rue de Besançon et celle de Northwich notamment. Je réitère notre volonté de travailler en étroite collaboration avec les collectivités locales, dont la ville et le Grand Dole, en ce qui concerne les aménagements facilitant et favorisant les déplacements à bicyclette au quotidien.

Tout ce travail n'est possible que grâce à nos adhérents qui nous interpellent et nous donnent la force de défendre la place qui nous est due et proposer les différentes activités qui vont être présentées dans le rapport d'activités. Ils sont d'ailleurs un peu plus nombreux que l'an dernier. Nous terminons l'année à 180 adhérents. Parmi ces adhérents, nous dénombrons: 73 hommes, 82 femmes et 25 individus de moins de 16 ans. Ils se répartissent majoritairement sur Dole (72 %) et les communes du Grand Dole (96 %).

Je suis fier de représenter cette myriade d'individus pour faire avancer la cause du vélo au quotidien sur le territoire.

Thomas Gaillard
Président





ANNEXE 3 DOLAVELO

Assemblée Générale Ordinaire

Rapport financier

15 février 2024 – 20h00

Salle des Commards

DOLAVELO

BILAN de L'EXERCICE

| ACTIF | |
|----------------------------|----------------|
| Compte chèques | 1046,76 |
| Compte Epargne | 7282,65 |
| Caisse | 326,61 |
| Autres placements | |
| Déficit de l'exercice (*3) | |
| TOTAL ACTIF | 8656,02 |

2023

| PASSIF | |
|---------------------------------------|----------------|
| Réserves début exercice | 8002,04 |
| égale au solde du Compte courant (*1) | 1424,66 |
| égale au solde du Livret (*1) | 6035,17 |
| égale au solde de la Caisse (*1) | 542,21 |
| Excédent de l'exercice (*3) | 653,98 |
| TOTAL PASSIF | 8656,02 |
| Nouvelles réserves | 8656,02 |

NOM et prénom du Trésorier

Bernard HOSTEIN

Date

19/01/24

(*1) Zones à saisir qui correspondent à N-1 Zones à remplir

(*3) : Zones Excédent ou déficit reprises de la feuille COMPTE D'EXPLOITATION

DOLAVELO

COMPTE D'EXPLOITATION de L'EXERCICE

2023

| RECETTES | |
|---------------------------|----------------|
| Virements inter-comptes | 2088,83 |
| Ventes guides | 45,00 |
| Ventes matériel | 162,40 |
| Produits financiers | 182,65 |
| Recobike | 88,00 |
| Subventions – Mécénat | 66,65 |
| Cotisations | 1035,00 |
| Manifestations - AG | 0,58 |
| Divers | 66,99 |
| Dons | 296,00 |
| TOTAL DES RECETTES | 1943,27 |
| DEFICIT | |
| TOTAL A | 4032,10 |

ou

| DÉPENSES | |
|-------------------------------------|----------------|
| Virements inter-comptes | 2088,83 |
| Abonnements revues Achats livres | 10,00 |
| Assurances | 164,48 |
| Entretien matériel | 131,94 |
| Fournitures bureau + informatique | 41,67 |
| Photocopies/ travaux impression | 149,94 |
| Achat de matériel / investissements | 392,46 |
| Manifestations | 36,29 |
| Divers | 362,51 |
| TOTAL DES DÉPENSES | 1289,29 |
| EXCÉDENT | 653,98 |
| TOTAL B | 4032,10 |

le total A doit être égal au total B

Zones à remplir

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023
COMPTE DE RÉSULTATS

| CHARGES | | Exercice N | Exercice N-1 | PRODUITS | | Exercice N | Exercice N-1 |
|---------|----------------------------------|----------------|----------------|----------|----------------------------------|----------------|----------------|
| 60 | RECOBIKE | | 532,56 | 756 | Cotisations | 1035,00 | 963,00 |
| 62 | FUB | 165,50 | 220,50 | 758 | Dons ; Mécénat | 108,00 | 102,00 |
| 60 | Atelier | | 729,58 | 70 | Vélo-école | | 70,00 |
| 60 | Matériel vélo-école | | 104,99 | 70 | Ventes gilets et accessoires | 207,40 | 10,00 |
| 60 | Fournitures bureau | 41,67 | 14,99 | 73 | Marquage Recobike | 88,00 | 120,00 |
| 61 | Hébergement internet | 90,44 | 86,12 | 74 | Subventions | | 500,00 |
| 62 | Publicité | 186,23 | 709,87 | 70 | Prestations | | 892,66 |
| 60 | Frais divers | 200,09 | 497,74 | 70 | Divers | 67,57 | 0,15 |
| 61 | Assurances | 164,48 | 157,95 | 76 | Produits financiers | 199,30 | 35,17 |
| 62 | Frais bancaires | 48,42 | 62,76 | 77 | Produits exceptionnels | 238,00 | 364,50 |
| 62 | Achat matériel | 392,46 | | 77 | Produits exceptionnels INEOS | | 3500,00 |
| | TOTAL DES DÉPENSES | 1289,29 | 3117,06 | | TOTAL DES RECETTES | 1943,27 | 6557,48 |
| | Excédent | 653,98 | 3440,42 | | Déficit | | |
| | TOTAL = | 1943,27 | 6557,48 | | TOTAL = | 1943,27 | 6557,48 |
| 86 | Prestation et personnel bénévole | 5135,00 | | 87 | Prestation et personnel bénévole | 5135,00 | |
| 86 | Mise à disposition de locaux | 1200,00 | | 87 | Mise à disposition de locaux | 1200,00 | |
| 86 | Dons en nature | 100,00 | | 87 | Dons en nature | 100,00 | |
| | TOTAL = | 8378,27 | 0,00 | | TOTAL = | 8378,27 | 0,00 |



ANNEXE 4
DOLAVELO
Assemblée Générale Ordinaire
Rapport orientation
15 février 2024 – 20h00
Salle des Commards

Mesdames et messieurs les membres,

Au préalable de cette Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue une session Extraordinaire dans laquelle nous avons renforcé le rôle de l'association sur le territoire sans la restreindre uniquement à la ville centre. A vrai dire, cette mise à jour de nos statuts allait vraiment de soit car nous intervenons déjà sur des sujets au-delà de Dole. Par exemple, notre participation constante et sans faille à la boucle insolite organisée par le Grand Dole, les comités Moby qui ont lieu sur les écoles du territoire ou encore notre travail sur les trajets entre les villes alentours et Dole. Cela nous permettra d'être encore plus légitime dans nos interventions en dehors de Dole. Vous l'avez vu dans le rapport d'activités, 23 % de nos adhérents sont issus du Grand Dole (hors Dole). Nous savons pertinemment que ce chiffre est destiné à évoluer encore. Notre territoire se prête vraiment bien à la pratique du vélo au quotidien. Nous ne pouvons pas rester centrés sur Dole uniquement et nous devons avoir la légitimité d'intervenir auprès de nos adhérents qui rencontrent des vraies difficultés de déplacement domicile-travail notamment, les vélotaffeurs.

Sous l'impulsion de l'ancien président Jacques Meunier, une vélo-école a été mise en place en 2019. En 2023, 3 séances seulement ont été assurées bénévolement par celui-ci. Suite à son départ, le conseil d'administration a dû étudier et trouver une solution pour pouvoir poursuivre cette activité qui nous semble vraiment importante et complémentaire de l'offre présente sur le territoire. Après quelques recherches et une étude du financement, un prestataire a été trouvé. Il reprendra l'activité au printemps. Sans en faire grande communication jusqu'à présent, une petite liste d'attente s'est constituée et d'autres personnes se sont montrées intéressées par ce "service" proposé par l'association.

Dans un autre registre, l'association s'est penchée sur un projet qui est soumis à vos votes ce jour. L'association, dont vous avez vu les comptes sains suite à la présentation de son trésorier, souhaite acquérir un vélo-cargo de type LongTail avec double objectif. Le premier objectif est de pouvoir utiliser ce véhicule de déplacement pour ses interventions extérieures et le faire essayer comme activité de stand. Le deuxième objectif est de le proposer en location courte durée auprès de nos adhérents qui seraient réticent à une acquisition d'un vélo de ce type et qui souhaiteraient pouvoir le pratiquer un peu avant de franchir le pas. Nous souhaitons permettre le développement de ce type de moyen de transports. Nous y croyons! Nous savons qu'ils constituent l'avenir de nos déplacements dans un monde où les ressources limitées doivent être préservées.

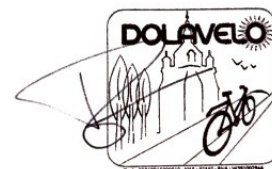
D'ailleurs, pour permettre son développement, nous plaidons pour une ville à 30 km/h sauf sur certains axes et en hyper-centre (zone de partage). Il y a beaucoup d'avantages à passer à cette limitation de vitesse. D'abord en terme de sécurité; une étude du Cerema en 2020 montrent que réduire la vitesse permet à la fois de diminuer le nombre d'accidents et leur gravité. La ville n'en devient qu'un lieu plus agréable, d'harmonie entre les divers usagers. Cela implique également une réduction des nuisances sonores et une amélioration de la qualité de l'air. En outre, cette vitesse permet de réduire la largeur de chaussée. Des aménagements complémentaires peuvent alors être faits. Pour ce qui est de certains axes que je qualifierai de structurants, nous accepterons de les laisser à 50km/h à la condition que des aménagements sécurisés et continus soient réellement mis en place. Pour les zones de rencontre, il faut véritablement que ces zones soient respectées dans leur philosophie d'espace partagé. Le contre-sens cyclable est inévitable selon nous. En revanche,

une communication claire et précise est nécessaire pour que chacun puisse s'emparer de cette législation. Voici un exemple, non loin d'ici et pas dans une métropole mais une commune de 7700 habitants située à 15 km de Dole... Auxonne. Nous allons plaider pour l'installation de cette signalisation et du marquage au sol associé sur notre territoire.

Il est un aspect sur lequel nous avons pas mal de progrès à faire et de verrou à faire tomber, c'est celui de la communication. Bien que nous ayons un site, une lettre d'information mensuelle (voire plus), une page Facebook, des flyers... nous devons améliorer cette vitrine de l'association. Par méconnaissance, cela nous fait perdre beaucoup de temps pour des résultats qui ne sont pas toujours satisfaisant. Aussi, j'en appelle solennellement aux adhérents et spécifiquement à ceux qui auraient des compétences en ce domaine de nous rejoindre pour nous aider à améliorer.

Je finirai ce rapport d'orientation par une phrase qu'un adhérent m'a dite lors d'un trajet en commun: "Libérons les cyclistes enfermés dans leurs voitures!". C'est un travail de longue haleine mais nécessaire vu les différents bienfaits au quotidien de cette pratique.

Thomas Gaillard
Président



Budget 2024

| Charges | | Exercice | Produits | | Exercice |
|--------------|----------------------------------|--------------------|----------|--------------------------------|--------------------|
| 60 | Achats collation | 100,00 € | 70 | Ventes gilets et accessoires | 200,00 € |
| 60 | FUB – Vélacité | 10,00 € | 70 | Prestations | 1 000,00 € |
| 60 | Outillage et Fournitures atelier | 200,00 € | 70 | Vélo-Ecole | 1 000,00 € |
| 60 | Fournitures de bureau | 200,00 € | 70 | Location vélo-cargo | 300,00 € |
| 61 | Assurances | 270,00 € | 73 | Marquage Recobike | 300,00 € |
| 62 | FUB – cotisation annuelle | 200,00 € | 74 | Subventions | 2 000,00 € |
| 62 | FUB – Formation | 300,00 € | 756 | Cotisations | 1 000,00 € |
| 62 | Frais d'impression | 50,00 € | 758 | Mécénat | 80,00 € |
| 62 | Hébergement Internet | 100,00 € | 77 | Dons, financement participatif | 1 400,00 € |
| 62 | Assistance informatique | 1 300,00 € | | | |
| 62 | Publicité | 200,00 € | | | |
| 62 | Prestation vélo-école | 2 250,00 € | | | |
| 67 | Vélo-Cargo | 5 200,00 € | | | |
| 160 | Remboursement prêt | 900,00 € | | | |
| | | | 160 | Prêt CIGALES | 4 000,00 € |
| Total | | 11 280,00 € | | | 11 280,00 € |